

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5353

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : BERRADA ALLAL KHALIL

Date de naissance : 11/06/1973

Adresse : 19/ST HAFIZ FATEH S N° 192^e étage ALFA

...CASABLANCA

Tél. : 06 0107 1874

Total des frais engagés : 4.93,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BOUDAD Latifa
Médecin Général
Lot Annabir Imm, A20 N°3 Oufata
CASABLANCA - Tél: 05 22 91 32 44

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Berrada Allal Khalil Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affekt ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 01/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

fx



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 AOUT 2020	C	-	190,-	Dr BOUDAOUI Médecin - N° : 303030 Lot Annabia - Agadir - Maroc SABLANCA - Tel: 0522.91.32.1

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 N° N° 3 Lot 64 Tel: 0522 93 10 22	31/18/20	343.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the H-D-G-B coordinate system. The vertical axis is labeled H at the top, the horizontal axis to the left is labeled D, the diagonal axis to the right is labeled G, and the diagonal axis to the bottom is labeled B. Eight numbered circles (1 through 8) are arranged along these axes: circle 1 is at the top vertex of the H-axis; circles 2 and 3 are on the H-axis below it; circles 4 and 5 are on the D-axis to the left; circles 6 and 7 are on the G-axis to the right; and circles 8 is at the bottom vertex of the B-axis.

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Latifa BOUDAD

الدكتورة لطيفة بوضاض

Médecine Générale
Diplôme U. en Diabétologie
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca

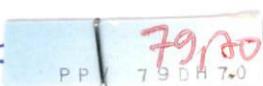
الطب العام
دبلوم جامعي في داء السكري
خريجة كلية الطب العام
بالدار البيضاء

Casablanca, le : الدار البيضاء، في :

31 AOUT 2020

Berrada Allou Khaled

79.70



- Agix

14.41

LOT: M0637
EXP: OCT 2022
PPV: 14,30 DH

10.30

- ohim

14.00

PPV: 14DH00

- Doliprane 1000 mg

22.70

22,70

+ Bayutin

PPV: 22,70

kg + 317

STEPPAR PHARMACEUTICALS
AMCA
Lot. 64
Tunisie - Rue 64 - 3 Lot. 64
Casablanca - Tel: 0522931029

(S)

22,70

(S)

→ Cefuroxime 200
89.00 mg x 15



STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA
Lotis. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522 99 10 29

→ Prayrol 20g
96.00 mg x 15



Dr BOUDI
Médecin généraliste
Lot Annahim Immeuble 10 N° 3 Ouf:
CASABLANCA - Tél: 0522 91 32 4

343.40